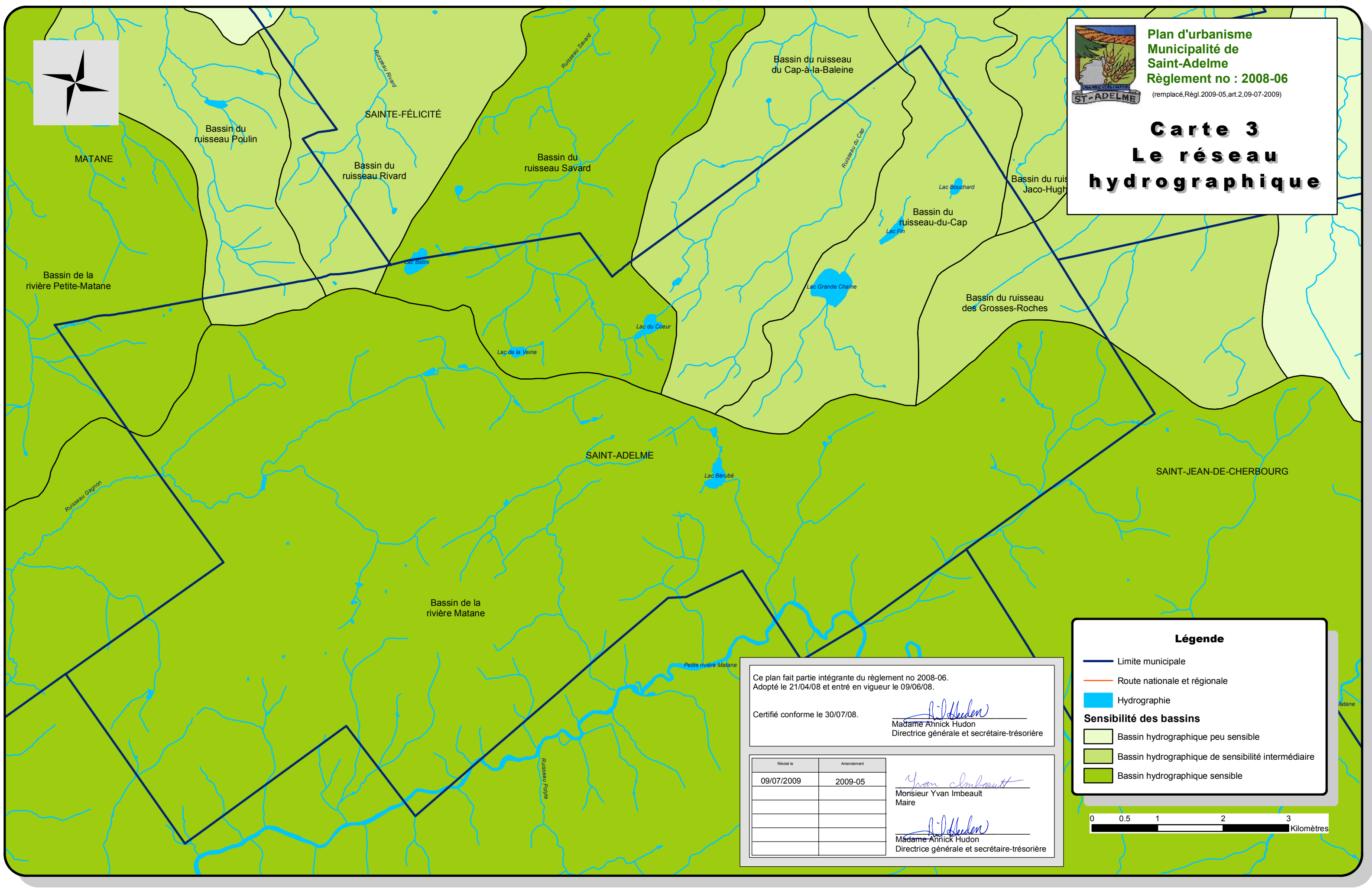


**Plan d'urbanisme  
Municipalité de  
Saint-Adelme  
Règlement no : 2008-06**  
(remplacé, Règl. 2009-05, art. 2, 09-07-2009)

# Carte 3 Le réseau hydrographique



Ce plan fait partie intégrante du règlement no 2008-06.  
Adopté le 21/04/08 et entré en vigueur le 09/06/08.

Certifié conforme le 30/07/08.

*[Signature]*  
Madame Annick Hudon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Révisé le	Amendement	
09/07/2009	2009-05	<i>[Signature]</i> Monsieur Yvan Imbeault Maire
		<i>[Signature]</i> Madame Annick Hudon Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Légende**

- Limite municipale
- Route nationale et régionale
- Hydrographie

**Sensibilité des bassins**

- Bassin hydrographique peu sensible
- Bassin hydrographique de sensibilité intermédiaire
- Bassin hydrographique sensible

